



Procès-verbal du conseil municipal du 30 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 30 avril à 18h00, le conseil municipal de la commune de Pont l'Abbé d'Arnoult, régulièrement convoqué le 24 avril 2026, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, 26 place du Général de Gaulle à Pont l'Abbé d'Arnoult, sous la présidence d'Alexandre SCHNEIDER, Maire.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs : SCHNEIDER Alexandre, MATHIEU Nelly (jusqu'au point D15), COMBAUD Benoit, BRACONNIER Cathy, DOUET Jean-François, BRUN Françoise, BON Jean-François, RENAUDIN Stéphanie, DECRIEM Quentin, LANCELOT Martine, TRIPOTEAUD Dominique, RUAUD Michelle, AUBRY Jérôme (jusqu'au point D15), BAZIN Juliette (à partir du point A3), LOPEZ-GUIA Gérald, OLLIVIER Nathalie, VAN VLAMERTYNGHE Alain, MOURET Sylvie, SORIGNET Thomas

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme BAZIN Juliette, pouvoir donné à M. DECRIEM Quentin (jusqu'au point A2 inclus)

M. AUBRY Jérôme, pouvoir donné à Mme RENAUDIN Stéphanie (à partir du point D16)

Mme. MATHIEU Nelly, pouvoir donné à M. COMBAUD Benoit (à partir du point D16)

Etaient absents excusés :

Etaient absents :

Secrétaire de séance : Stéphanie RENAUDIN

Nombre de membres :

Règles de quorum : Majorité des membres présents =10

En exercice : 19

Présents : 19 (sauf vote points D10 et D11 - 18 présents)

Votants : 19 (sauf vote points D10 et D11 - 18 votants)

Pouvoirs : 1 (jusqu'au point A2) / 2 (à partir du point D16)

Date d'affichage de la convocation : 24 avril 2026

L'ordre du jour était le suivant :

- A1 – Désignations des représentants de la commune aux différents organismes dont elle est adhérente
 - ✚ Eau 17
 - ✚ Soluris
 - ✚ Pays de Saintonge Romane
 - ✚ Syndicat de la Voirie
 - ✚ Comité National d'Action Sociale (CNAS)
 - ✚ Syndicat à Vocation Unique (SIVU) du collège de Fontbruant
 - ✚ Syndicat Départemental d'Electrification et Equipement Rural (SDEER)
 - ✚ Syndicat d'initiative
 - ✚ Correspondant défense
 - ✚ Conseil d'école
 - ✚ Référent aux commissions géographiques du Syndicat Mixte Charente Aval (SMCA)
 - ✚ Référent relais terrain entre la commune et la Fédération REgionale de lutte et de défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON) 17
 - ✚ Référent tempête
 - ✚ Référent au sein de la mission coordination de la sécurité routière

- ✚ Charente-Maritime Développement SPL – Assemblée spéciale
- ✚ Charente-Maritime Développement SPL – Assemblée générale
- ✚ Représentant Savoir-Faire du Cognac
- ✚ Référent « Les maires pour la planète »
- A2 – Composition de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)
- A3 – Composition de la Commission de contrôle des listes électorales
- A4 - APMAC – Adhésion 2026
- A5 – Mise à disposition des équipements communaux – Modification de la convention
- A6 – Syndicat Départemental d'Electrification et Equipement Rural (SDEER) – Motion « maintien de la compétence AODE dans le bloc communal »
- A7 – Partenariat pour la diffusion cinématographique en région Nouvelle Aquitaine - Convention tripartite
- B8 – Revalorisation du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)
- B9 – Promotion interne – Création de poste
- D10 – Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025 - Budget principal
- D11 – Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025 - budget annexe "Camping parc de la Garenne"
- D12 – Affectation des résultats – Budget principal et budget annexe « Camping parc de la Garenne »
- D13 – Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2026
- D14 – Vote des budgets primitifs 2026 – Budget principal et budget annexe « Camping parc de la Garenne »
- D15 – Subventions aux associations 2026
- D16 – Budget principal – Subvention d'équilibre exceptionnelle au budget annexe « Camping parc de la Garenne »
- D17 – Droit à la formation des élus locaux
- D18 – Tarifs communaux (location d'équipements communaux, cantine et garderie, régie, ...)
- D19 – Autorisation préalable et permanente des poursuites
- D20 – Remboursement des frais de représentation au Maire
- D21 – Orange – Effacement de réseaux avenue Liotard – Convention
- D22 – Travaux sur les berges de l'Arnoult - Convention
- Z23 – Questions et informations diverses

Ouverture de la séance à 18h05

A – Administration générale

A1 – Désignations des représentants de la commune aux différents organismes dont elle est adhérente

Le conseil municipal décide à l'unanimité de procéder au vote à main levée.

✚ Eau 17

Délégué titulaire : Quentin DECRIEM / Déléguée suppléante : Nelly MATHIEU

Elus à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

✚ Soluris

Délégué titulaire : Benoit COMBAUD / Déléguées suppléantes : Cathy BRACONNIER et Michelle RUAUD

Elus à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

- ✚ Pays de Saintonge Romane
Délégué titulaire : Alexandre SCHNEIDER

Elu à l'unanimité.
Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

Délégué suppléant : Jean-François BON
(candidatures : Martine LANCELOT et Jean-François BON)

Elu à la majorité
M. LANCELOT : 4 JF BON : 13 Abstention : 2
- ✚ Syndicat de la Voirie
Electeur : Alexandre SCHNEIDER

Elu à l'unanimité.
Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0
- ✚ Comité National d'Action Sociale (CNAS)
Délégué « élu » : Françoise BRUN / Déléguée « agent » : Valérie FLOCH-RUJU (DGS)

Elues à l'unanimité.
Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0
- ✚ Syndicat à Vocation Unique (SIVU) du collège de Fontbruant
Délégués titulaires : Alexandre SCHNEIDER et Jean-François DOUET

Elus à l'unanimité.
Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0
- ✚ Syndicat Départemental d'Electrification et Equipement Rural (SDEER)
Grand électeur : Jean-François DOUET

Elu à l'unanimité.
Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0
- ✚ Syndicat d'initiative
Membres du conseil d'administration : Alexandre SCHNEIDER, Martine LANCELOT, Benoit COMBAUD

Elus à l'unanimité.
Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0
- ✚ Correspondant défense
Correspondant : Jean-François DOUET

Elu à l'unanimité.
Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0
- ✚ Conseil d'école
Représentants au conseil d'école : Stéphanie RENAUDIN et Sylvie MOURET
(candidatures : Stéphanie RENAUDIN – Sylvie MOURET – Nelly MATHIEU)

Elues à la majorité.
S. RENAUDIN : 19 S. MOURET : 10 N. MATHIEU : 9

- ✚ Référent aux commissions géographiques du Syndicat Mixte Charente Aval (SMCA)
Représentant : Benoit COMBAUD

Elu à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

- ✚ Référent relais terrain entre la commune et la Fédération Régionale de lutte et de défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON) 17
Référent : Quentin DECRIEM

Elu à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

- ✚ Référent tempête
Référents : Gérald LOPEZ-GUIA et Dominique TRIPOTEAUD

Elus à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

- ✚ Référent au sein de la mission coordination de la sécurité routière
Référent : Gérald LOPEZ-GUIA

Elu à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

- ✚ Charente-Maritime Développement SPL – Assemblée spéciale
Représentant : Jean-François DOUET

Elu à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

- ✚ Charente-Maritime Développement SPL – Assemblée générale
Représentant : Jean-François DOUET

Elu à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

- ✚ Représentant Savoir-Faire du Cognac
Représentant : Dominique TRIPOTEAUD

Elu à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

- ✚ Référent « Les maires pour la planète »
Titulaire : Quentin DECRIEM / Suppléante : Nathalie OLLIVIER

Elus à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

A2 – Composition de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Le conseil municipal décide de dresser la liste qui sera présentée au Directeur départemental des finances publiques comme suit :

- ✓ Alexandre SCHNEIDER
- ✓ Nelly MATHIEU
- ✓ Benoit COMBAUD

- ✓ Cathy BRACONNIER
- ✓ Jean-François DOUET
- ✓ Françoise BRUN

- ✓ Jean-François BON
- ✓ Stéphanie RENAUDIN
- ✓ Quentin DECRIEM
- ✓ Martine LANCELOT
- ✓ Dominique TRIPOTEAUD
- ✓ Michelle RUAUD
- ✓ Jérôme AUBRY
- ✓ Juliette BAZIN
- ✓ Gérald LOPEZ-GUIA

- ✓ Nathalie OLLIVIER
- ✓ Alain VAN VLAMERTYNGHE
- ✓ Sylvie MOURET
- ✓ Thomas SORIGNET
- ✓ Isabelle MIGAUD
- ✓ Michel SIQUOIR
- ✓ Daniel VERNOUX
- ✓ Edwige BAUDRY

Il précise qu'un agent administratif pourra participer aux travaux de ladite commission sans voix délibérative.

La liste est élue à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

A3 – Composition de la Commission de contrôle des listes électorales

Monsieur le maire explique le mode d'élection de la commission de contrôle des listes électorales. Il précise qu'elle se réunit une fois par an.

Il interroge les conseillers municipaux dans l'ordre du tableau pour savoir s'ils acceptent d'être membre de la commission :

- ✓ Michelle RUAUD : oui
- ✓ Sylvie MOURET : non
- ✓ Gérald LOPEZ-GUIA : non
- ✓ Martine LANCELOT : oui

Mme RUAUD et Mme LANCELOT sont donc désignées respectivement membres titulaire et suppléante de la commission de contrôle des listes électorales.

A4 – APMAC – Adhésion 2026

Dans le cadre de l'organisation des différentes manifestations communales, Monsieur le maire propose au conseil municipal d'adhérer à l'association (coût = 80 € pour 2026) afin de profiter de la location de matériel scénique notamment.

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

A5 – Mise à disposition des équipements communaux – Modification de la convention

La convention de mise à disposition des équipements communaux doit être modifiée afin de prendre en compte les éléments suivants :

- Mise à disposition des Halles
- Recours à un agent SSIAP
- Possibilité de location d'un tivoli
- Retrait de la location de la sonorisation portable

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

A6 – Syndicat Départemental d'Electrification et Equipement Rural (SDEER) – Motion « maintien de la compétence AODE dans le bloc communal »

Monsieur le maire explique le fonctionnement du SDEER.

Le maire demande au conseil municipal de :

- rappeler la nécessité que la compétence d'AODE (autorité organisatrice de la distribution d'électricité) demeure dans le bloc communal ;
- valider le projet de motion en ce sens présenté par M. maire ;

- le mandater pour faire part de la présente délibération et de la motion associée à M. le Premier ministre, à Mme la ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, à Mme la ministre déléguée chargée de l'énergie, ainsi qu'aux députés et sénateurs élus en Charente-Maritime ;

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

A7 – Partenariat pour la diffusion cinématographique en région Nouvelle Aquitaine - Convention tripartite

Il est proposé au conseil municipal de valider et d'autoriser le maire à signer la convention de partenariat entre la commune, le comité des fêtes et la ligue de l'enseignement Nouvelle Aquitaine / Centre Régional de Promotion du Cinéma (CRPC), pour la diffusion cinématographique qui a lieu tous les 15 jours à la salle des fêtes « L'Eventail » le jeudi soir. La convention est reconductible tacitement chaque année.

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

B – Ressources Humaines

B8 – Revalorisation du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

B9 – Promotion interne – Création de poste

Dans le cadre de la promotion interne, le conseil municipal décide de créer un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à temps complet et supprimer un poste d'adjoint administratif à temps complet, à compter du 1^{er} mai 2026.

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

C – Urbanisme

NEANT

D – Finances

D10 – Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025 - Budget principal

Monsieur le maire présente le CFU 2025 pour le budget principal puis sort de la salle et ne prend pas part au vote qui se déroule sous la présidence de la doyenne des conseillers municipaux, Mme Michelle RUAUD.

Le résultat de clôture présente un excédent de 588 305,34 €

Adopté à l'unanimité.

Pour : 18 Abstention : 0 Contre : 0

D11 – Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025 - Budget annexe « Camping Parc de la Garenne »

Monsieur le maire présente le CFU 2025 pour le budget annexe « Camping parc de la Garenne » puis sort de la salle et ne prend pas part au vote qui se déroule sous la présidence de la doyenne des conseillers municipaux, Mme Michelle RUAUD.

Le résultat de clôture présente un excédent de 14 829,17 €

Adopté à l'unanimité.

Pour : 18 Abstention : 0 Contre : 0

D12 – Affectation des résultats

Le CFU 2025 ayant été adopté pour le budget principal, Monsieur le maire propose d'affecter les résultats comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2025 : Excédent 738 319,03 €

- Affectation complémentaire en réserve (1068) 150 013,69 €
- Résultat reporté en fonctionnement (002) 588 305,34 €

Résultat d'investissement reporté (001) : Excédent 7 087,63 €

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

Le CFU 2025 ayant été adopté pour le budget annexe « Camping parc de la Garenne », Monsieur le maire propose d'affecter les résultats comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2025 : Excédent 26 053,40 €

- Affectation complémentaire en réserve (1068) 11 224,23 €
- Résultat reporté en fonctionnement (002) 14 829,17 €

Résultat d'investissement reporté (001) : Déficit - 11 224,23 €

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

D13 – Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2026

Monsieur le Maire explique qu'il n'est pas utile d'augmenter la part communale des taxes car elle n'a que peu d'influence sur le budget communal et la part de l'Etat est déjà assez importante pour les contribuables. Il propose de maintenir les taux d'imposition en 2026 par rapport à 2025 et de les fixer à :

	Taux 2026
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	25,95 + 21,50 = 47,45 %
Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties	64,78 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (Taxe d'habitation sur les logements vacants si instituée)	17,76 %

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

D14 – Vote des budgets primitifs 2026

Budget « Commune »

Monsieur le maire donne lecture du budget primitif et propose de répartir les crédits 2026 pour le budget principal « commune », comme suit :

<u>Investissement</u>	
Dépenses	520 684,65 €
Restes à réaliser	158 847,32 €
Total	679 531,97 €
Recettes	677 785,97 €
Restes à réaliser	1 746,00 €
Total	679 531,97 €

<u>Fonctionnement</u>	
Dépenses	2 488 348,34 €
Recettes	2 488 348,34 €

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

Budget annexe « Camping parc de la Garenne »

Monsieur le maire donne lecture du budget primitif et propose de répartir les crédits 2026 pour le budget annexe « Camping parc de la Garenne », comme suit :

<u>Investissement</u>	
Dépenses	61 224,23 €
Restes à réaliser	0,00 €
Total	61 224,23 €
Recettes	61 224,23 €
Restes à réaliser	0,00 €
Total	61 224,23 €

<u>Fonctionnement</u>	
Dépenses	51 565,00 €
Recettes	51 565,00 €

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

D15 – Subventions aux associations 2026

Monsieur le maire précise que pour les associations n'ayant pas déposé de demande de subvention, le vote du conseil municipal est un vote de principe.

Les associations doivent se conformer à la procédure, c'est-à-dire, déposer une demande écrite accompagnée des pièces nécessaires (Compte-rendu AG, Bilan comptable de l'année passée, budget prévisionnel, ...), sans quoi la subvention ne sera pas versée.

Par ailleurs, les associations doivent avoir leur siège sur la commune pour bénéficier d'une subvention (hors associations caritatives).

Le conseil municipal décide à l'unanimité de voter à main levée.

Les subventions suivantes sont donc attribuées :

Article	Bénéficiaire	Subvention 2026	Vote	Observations
65748	ACPG CATM ASSO PRISONNIERS DE GUERRE ANCIENS COMBATTANTS	500	Pour : 18 Abstention : 0 Contre : 0	M. DOUET ne vote pas
65748	AICA (ex ACCA)	400	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
65748	ALL EQUILIBRE	100	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
65748	AMC SAINTONGE	300	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
65748	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	500	Pour : 18 Abstention : 0 Contre : 0	M. LOPEZ-GUIA ne vote pas
65748	APE RENE CAILLE	500	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
65748	BADMINTON CLUB PONTILABIEN	600	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
65748	COMITE DES FETES	400	Pour : 18 Abstention : 1 Contre : 0	
65748	CONFRERIE DE LA MOJHETTE	200	Pour : 16 Abstention : 0 Contre : 0	M. SCHNEIDER, BON et AUBRY ne votent pas
65748	EVADEM	2 000	Pour : 16 Abstention : 1 Contre : 2	
65748	GENERATION MOUVEMENT (ex AMICALE DU 3ème AGE - AINES RURAUX)	400	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
65748	GV FORME ET FITNESS	300	Pour : 18 Abstention : 0 Contre : 0	Mme MOURET ne vote pas
65748	HARMONIE DE PONT L'ABBE D'ARNOULT	150	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
65748	JUDO CLUB	600	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
65748	LES CHRYSALIDES DE L'ARNOULT	200	Pour : 17 Abstention : 0 Contre : 2	
65748	LES CLOWNS STÉTHOSCOPIES	160	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
65748	MAISON FAMILIALE RURALE D'EDUCATION ET D'ORIENTATION PAA	1 000	Pour : 18 Abstention : 0 Contre : 1	
65748	NOSTALGIC SPEED (ex FLASHCOUZ)	100	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
65748	LES RESTAURANTS DU COEUR CHARENTAIS-MARITIMES	400	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
65748	SECOURS CATHOLIQUE SECTEUR DE PONT L'ABBE	400	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
65748	SOL CAN PO	400	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
65748	TENNIS CLUB DE PONT L'ABBE D'ARNOULT	600	Pour : 16 Abstention : 0 Contre : 0	M. AUBRY, TRIPOTEAU et VAN VLAMERTYNGHE ne votent pas
TOTAL		10 210		

D16 – Budget principal – Subvention d'équilibre exceptionnelle au budget annexe « Camping parc de la Garenne »

Il est demandé au Conseil municipal :

1. de décider d'attribuer une subvention d'équilibre au budget annexe "Camping parc de la Garenne" pour l'exercice 2026.
2. de fixer le montant de la subvention à 23 155,83 €, calculé selon les modalités suivantes :
 - Couverture partielle des travaux suite à plusieurs sinistres
3. de préciser que la subvention sera imputée :
 - au compte 65736221.
4. d'indiquer que cette prise en charge revêt un caractère exceptionnel et ne saurait être pérennisée.
5. d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document afférent.

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19

Abstention : 0

Contre : 0

D17 – Droit à la formation des élus locaux

Le conseil municipal décide de dédier à la formation des élus une enveloppe égale à 2 % du montant total des indemnités de fonction pouvant être allouées aux membres du conseil municipal.

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

D18 – Tarifs communaux (location d'équipements communaux, cantine et garderie, régie, ...)

Le conseil municipal fixe les tarifs communaux.

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

D19 – Autorisation préalable et permanente des poursuites

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

D20 – Remboursement des frais de représentation au Maire

Le conseil municipal décide d'attribuer une enveloppe annuelle de 1 000 € pour couvrir les frais de représentation du maire.

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

D21 – Orange – Effacement de réseaux avenue Liotard – Convention

Le conseil municipal accepte la convention relative à l'effacement des réseaux avenue Liotard ; les travaux comprenant le génie civil et le câblage.

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

D22 – Travaux sur les berges de l'Arnoult – Convention

Le conseil municipal approuve les termes de la convention relative à la réalisation de travaux sur les berges de l'Arnoult à titre gracieux.

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

E – Patrimoine, culture, sport, tourisme

NEANT

F – Intercommunalité

NEANT

Z – Questions et informations diverses

Z23a – Déclarations d'intention d'aliéner (DIA)

Monsieur le maire indique au Conseil Municipal qu'il a reçu 1 DIA mais aucune préemption.

Z23b – Décisions du Maire prises en vertu d'une délégation donnée par le conseil municipal

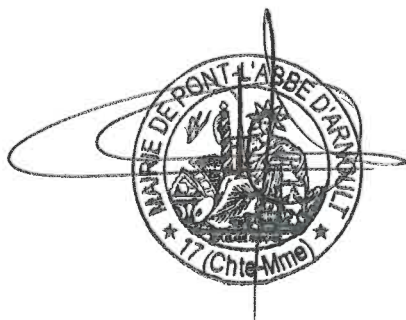
Monsieur le Maire rend compte au Conseil Municipal des décisions qu'il a prises dans le cadre de sa délégation.

Z23c – Informations diverses

M. TRIPOTEAUD précise que la caméra devant le tennis n'est pas efficiente.
Monsieur le maire répond que la caméra va être changée.

Clôture du conseil à 20h22

Le Maire,
Alexandre SCHNEIDER



Le secrétaire de séance
Stéphanie RENAUDIN

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Stéphanie Renaudin', written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.